

Enquête de commodo/incommodo

Il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été introduite en vue de l'obtention d'une autorisation d'exploitation dans le cadre de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés :

Établissement de la classe 1 :
(n° du dossier : 1/21/0415)

Landimmo Real Estate

Objet : Demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un immeuble de bureaux, de magasins pour la vente au détail, d'un parking couvert, d'installations de production de froid, de tours aéroréfrigérantes.

Emplacement : Avenue des Alliés n° 86 à Ettelbruck.

Conformément à l'article 10 de la loi précitée, le public pourra consulter le dossier y relatif à la maison communale pendant le délai de quinze jours du **8 au 22 septembre 2022**.

Toute personne qui entend réclamer ou présenter des observations à l'encontre du projet en question est invitée à adresser sa réclamation **par écrit** au collège échevinal jusqu'au dernier jour du délai d'affichage inclus.

En vertu de l'article 12 de la loi précitée, le bourgmestre ou son délégué entendra tous les intéressés qui se présenteront le **26 septembre 2022 entre 16h00 et 17h00** à la maison communale de Schieren.

Schieren, le 5 septembre 2022

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre,

Eric THILL

Le secrétaire communal,

Yves WEIS

